



Feuille de route Économie Circulaire 2025-2028

Communauté de communes la Domitienne

Elaborée avec le bureau d'étude



Table des matières

L'économie circulaire : qu'est-ce que ça veut dire ?	3
Un contexte réglementaire fort et des priorités régionales	5
Priorités régionales	6
L'ambition de La Domitienne en faveur de l'économie circulaire	7
Un territoire déjà engagé et avancé sur l'ECI	7
Une feuille de route pour structurer son ambition	9
3 objectifs pour la feuille de route	9
Articulation de la feuille de route avec les autres démarches et gouvernance	10
Une feuille de route co-construite	11
Les enjeux de l'économie circulaire pour la Domitienne	12
Enjeux économiques	12
Enjeux environnementaux	12
Enjeux sociaux	13
Cartographie des acteurs et enseignement des rencontres	14
AFOM	16
Les filières et leviers prioritaires	16
3 axes, 7 objectifs stratégiques et 25 mesures phares pour la circularité en Domitienne	17
1. Accompagner les acteurs des 3R	19
2. Faire émerger une ressourcerie et des lieux d'expérimentation en faveur de l'économie circulaire	19
3. Développer des synergies entre acteurs économiques pour réduire et valoriser les déchets	20
Axe 2 : Accompagner l'ensemble des acteurs dans leur transition	21
1. Accompagner les filières économiques du territoire	22
2. Sensibiliser et accompagner les habitants et les touristes aux changements de comportements	23
Axe 3 : Rendre La Domitienne exemplaire	24
1. Confirmer l'exemplarité de La Domitienne dans toutes ses compétences	25
2. Mobiliser et impliquer les partenaires dans la dynamique de La Domitienne	26

L'économie circulaire : qu'es aquò ?

Depuis 1970, l'extraction des ressources a été multiplié par 3,5 et, et même par 5 pour les minerais et métaux alors que la population a doublé¹, preuve d'une surconsommation croissante, source de confort et d'amélioration des conditions de vie mais qui s'est malheureusement accompagnée d'impacts environnementaux et sociaux importants, et d'une dépendance accrue aux ressources indisponibles en France. En effet, le développement des 80 dernières années s'est fait sur un « modèle d'économie linéaire », à savoir un modèle basé sur le schéma suivant :

- l'extraction de ressources vierges et souvent non renouvelables
- la production de biens et services peu durables et sans prise en compte des impacts environnementaux et sociaux négatifs
- une surconsommation de biens à durée de vie faible (produits jetables, non réparables, avec une faible utilité, etc.)
- une fin de vie rapide vers un déchet à collecter et à traiter, souvent sans aucune valorisation.

Pointe de l'iceberg la plus visible sur le territoire de La Domitienne, 649 kg de déchets par habitant ont été collectés en 2024, soit 27 kg de plus qu'en 2010 !

Dans une économie mondiale basée sur la surconsommation et où le taux de circularité (part des ressources utilisées issues du recyclage, de la réutilisation, réemploi, etc.) est de moins de 7 % en 2025 et en diminution², l'économie circulaire vise à maintenir la valeur des produits, matières et ressources le plus longtemps possible dans l'économie (définition de l'Union Européenne), à travers des modes de conception, de production et de consommation plus sobres et efficaces (définition de l'INEC). Pour maintenir la valeur le plus longtemps possible (plutôt que de produire du volume et gaspiller, comme c'est le cas dans le modèle dominant), l'économie circulaire identifie 7 leviers, à la disposition des acteurs économiques d'une part, des consommateurs d'autre part.

1. **L'écoconception.** Pilier clé et central, il implique pour les entreprises de penser les impacts et les moyens de les réduire dès la conception du produit, et dans tout son cycle de vie. En effet, 80 % des impacts environnementaux d'un produit sont liés à sa conception³. Il ne s'agit pas seulement de réduire les impacts de la phase de production, mais de penser aux impacts en phase d'usage et de fin de vie. L'ensemble des autres piliers sont rendus possibles ou amplifiés par l'écoconception.
2. **L'achat responsable.** Défini par la norme ISO20400 comme des « achats dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possible sur toute la durée du cycle de vie et qui aspirent à réduire le plus possible les impacts négatifs ». Ce levier est notamment « institutionnalisé » par la loi, notamment la loi AGECE, pour les collectivités (obligation d'achats de produits intégrant une part de recyclé ou réemployé, entre autres).

¹ International Panel Ressources, ONU

² Circularity Gap Report

³ Commission européenne

3. **L'écologie industrielle et territoriale (EIT).** Démarche partenariale de discussions et d'échanges entre entreprises d'un même territoire, visant à identifier des synergies, c'est-à-dire une recherche collective de compétitivité incluant les échanges physiques de matières, d'énergie et d'eau et/ou de co-produits. Les éléments clés sont la collaboration et la proximité géographique (Chertow, 2000).
4. **L'économie de la fonctionnalité.** Elle « consiste à fournir aux entreprises, individus ou territoires, des solutions intégrées de services et de biens reposant sur la vente d'une performance d'usage ou d'un usage et non sur la simple vente de biens. Ces solutions doivent permettre une moindre consommation des ressources naturelles dans une perspective d'économie circulaire, un accroissement du bien-être des personnes et un développement économique » (ADEME). Elle se distingue du concept de location car elle s'inscrit dans une perspective d'engagement à long terme avec une dimension environnementale et sociale et une « offre intégrée » de service allant au-delà de l'utilisation du bien, pour un usage plus efficient et performant. Il s'agit d'un changement de modèle économique profond mais fortement générateur de valeur.
5. **Consommation plus sobre et plus responsable.** Consommation de produits (biens et services), dont les conséquences sur l'environnement sont réduites. Elle implique une analyse approfondie des besoins, c'est-à-dire bien analyser ses besoins en premier lieu, acquérir des produits respectueux de l'environnement, avoir une utilisation sobre des produits, et assurer une gestion de fin de vie des biens qui soit respectueuse de l'environnement (ADEME).
6. **Allongement de la durée d'usage.** « L'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente d'occasion ou au don, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation. » (ADEME).
7. **Recyclage.** Le recyclage se définit comme : « toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Les opérations de valorisation énergétique des déchets, celles relatives à la conversion des déchets en combustible et les opérations de remblayage ne peuvent pas être qualifiées d'opérations de recyclage. » Il s'agit d'une compétence historique des collectivités (collecte et traitement des déchets).

En conclusion, l'économie linéaire reste le modèle majoritaire :



7 %

Taux de circularité globale
de l'économie en 2024



609 kg/an/habitant

Quantité de déchets ménagers et
assimilés collectés par les collectivités
en 2021 en France

Mais l'économie circulaire se développe, notamment en Occitanie avec des effets économiques notables

155 000 emplois

directement liés à l'économie circulaire
en Occitanie
(7,3 % des emplois régionaux, en forte
croissance depuis 2017)

386 milliards €

Chiffre d'affaires de l'économie
circulaire en France en 2022, +22% en
5 ans

Un contexte réglementaire fort et des priorités régionales

Aussi bien à l'échelle européenne que nationale, l'économie circulaire se déploie à travers un ensemble de textes dont certains aux conséquences très importantes, pour les acteurs économiques, les consommateurs ou les collectivités territoriales.

Outre une dynamique historique désormais assez ancienne au niveau européen (directive cadre déchets, paquet Économie circulaire 2015-2018, directives sectorielles encadrant les filières...), la commission européenne a présenté en 2020 le nouveau plan d'action pour l'économie circulaire qui fixe les priorités : conception durable des produits, droit à la réparation, développement du marché des matières premières secondaires, réduction des déchets. Plusieurs règlements européens directement applicables se développent, mais notons tout particulièrement l'ESPR (2024), « Ecodesign for Sustainable Products Regulation » qui a vocation à définir de nouvelles exigences d'écoconception pour la quasi-totalité des produits du marché européen et à améliorer la transparence sur ces produits (par le passeport numérique sur les produits) et leur niveau de réparabilité, la part de produit recyclé, etc. Notons également la directive sur le droit à la réparation (2024), avec par exemple l'obligation de réparation par les fabricants et la prolongation de la garantie légale de 12 mois pour les biens réparés.

En France, 4 grands textes ou documents viennent directement soutenir les principes de l'économie circulaire :

- **LTECV (2015)** et décrets d'application : rendent obligatoires les Programmes/Plans locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et en précisent le contenu. Il s'agit du premier texte de loi mentionnant l'économie circulaire.
- **FREC (feuille de route économie circulaire) (2018)** : 50 mesures découlant en partie de la LTECV, pour mieux produire, mieux consommer, mieux gérer les déchets et mobiliser les acteurs. Plusieurs mesures phares en découlent (indice de réparabilité, généralisation du logo Triman, objectif de réemploi et réparation pour les filières REP, soutien financier à la mise en œuvre de tarification incitative des déchets...
- **Loi AGECE (anti gaspillage et économie circulaire) (10 fév. 2020)** : texte pivot qui renforce la prévention des déchets, étend/ crée des filières REP (jouets, articles de sport/loisirs, bricolage-jardin, PMCB...), impose davantage d'information au consommateur et fixe des objectifs de réemploi/réparation/recyclage.
- **Loi Climat & Résilience (2021)** : renforce l'économie circulaire (réparation, pièces détachées, durabilité...), en cohérence avec le plan national 2021-2027.

La loi AGECE notamment, est un texte central avec de nombreuses implications, visant à sortir du plastique jetable (fin du plastique à usage unique en 2040 avec de nombreuses échéances intermédiaires), mieux informer le consommateur, mieux produire (réformes et déploiement des filières REP – responsabilité élargie des producteurs), optimiser l'utilisation des ressources (objectifs sur le gaspillage alimentaire, réemploi et la réparation) et favoriser la commande publique circulaire (obligations d'achats issus du réemploi ou de la réutilisation ou avec matière première recyclée, et objectif de 100 % des marchés avec clauses environnementales d'ici 2026).

Priorités régionales

Localement, la Région Occitanie a organisé ses priorités en matière d'économie circulaire autour de 3 documents cadres :

- **Le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)** en 2019, qui fixe les grands objectifs régionaux en déclinaison des objectifs nationaux mais ajoute des cibles propres adaptées au territoire (déchets verts, seuil plus ambitieux de 80 % pour les inertes du BTP). Elle donne une forte priorité donnée au compostage, à la valorisation organique et à la gestion de proximité des biodéchets ; valorisation renforcée pour le BTP (enjeu majeur en Occitanie), ainsi que les flux de matières énergétiques ;
- **Le PRAEC, plan régional d'action pour l'économie circulaire**, intégré au PRPGD, qui a mobilisé des groupes de travail thématiques, identifié des priorités à soutenir et notamment permis l'émergence du forum régional d'économie circulaire ainsi que la plateforme Cycl'Op ;
- **Le plan plastique Occitanie qui vise à atteindre le Zéro plastique à usage unique** et zéro plastique enfoui en 2030, 80 % de déchets plastiques recyclés et 20 % de déchets plastiques valorisés en énergie.

Ces priorités sont à tout à fait cohérentes avec le territoire de La Domitienne et ses atouts :

- Flux de matières énergétiques : La Domitienne est historiquement engagée et reconnue sur son action énergie climat avec son PCAET et son label 2 étoiles au référentiel CAE du label TETE de l'ADEME. Surtout, elle accueille des acteurs clés de l'écosystème EDEN sur la filière de l'hydrogène,
- Flux issus des activités agricoles et alimentaires : le territoire est évidemment concerné en premier lieu par l'importance locale de l'agriculture et viticulture, et s'est récemment lancé dans un PAT
- Flux de matières premières et matériaux du BTP : le territoire dispose d'une présence plus forte d'acteurs du BTP et connaît également des contraintes de constructions du fait de sa grande attractivité ;
- Plastique à usage unique : flux important en lien avec la loi AGECE, l'importance du tissu commerciale du territoire, les actions de prévention, et davantage mobilisé depuis la création du nouveau centre de tri.

L'ambition de La Domitienne en faveur de l'économie circulaire

Au regard des enjeux globaux et des dynamiques à l'œuvre, La Domitienne a souhaité jouer un rôle de premier rang dans la structuration et le déploiement des solutions d'économie circulaire sur le territoire, par tous les acteurs. Cela s'inscrit à la fois en accord avec ses compétences (telles que le développement économique, la prévention des déchets, l'éducation à l'environnement et au développement durable...) et les nombreuses actions qu'elle mène déjà sur ces sujets, mais également avec son rôle de facilitation et d'accompagnement des dynamiques territoriale.

Un territoire déjà engagé et avancé sur l'économie circulaire

Comme sur de nombreux sujets, La Domitienne est une collectivité déjà agissante et parfois même très avancée sur l'économie circulaire. Elle a d'ailleurs été récompensée pour son action par le niveau « 2 étoiles » sur le volet économie circulaire du label Territoire Engagé Transition Écologique de l'ADEME, ce qui la positionne dans les 6 « meilleures » communautés de communes de France.⁴

Ces actions s'inscrivent entre autres dans des documents stratégiques de la collectivité comme son projet de territoire, ainsi que le plan climat et le PLPDMA. Mais plusieurs autres compétences et démarches viennent participer à développer l'économie circulaire : PAT (protection de la ressource en eau, développement des circuits courts, amélioration des pratiques agricoles...), tourisme (politique de tourisme durable, de réduction des impacts sur les sites à forte fréquentation, démarche volontaire de l'OT avec la labélisation Green Destination de niveau bronze...), etc.

La Domitienne agit déjà sur différents piliers de l'économie circulaire :

⁴ À date de septembre 2025

- La Domitienne s'est d'ailleurs engagée volontairement dans une démarche **d'achats responsables** depuis 2021 (guide des achats responsables, formation des agents et élus, développement croissant des dispositions environnementales et sociales dans ses marchés, questionnaire de sensibilisation et d'identification des pratiques des entreprises soumissionnaires...)

- **Sur la consommation plus sobre et plus responsable**, de très nombreuses actions sont menées par la Domitienne, en interne comme sur le territoire. Par exemple, l'offre pédagogique variée à destination des scolaires et enseignants pour former de futur éco-citoyens. 1 820 enfants ont été sensibilisés à la prévention des déchets en 2024. La collectivité organise aussi des ateliers de consommation responsable dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets (produits ménagers et cosmétiques naturels et faits maison, cuisine anti-gaspi, etc.), a produit un carnet des producteurs et artisans locaux, et a mis en place un plan de communication sur les « éco-astuces » sur ses réseaux et sur son site internet (rubrique Consommer autrement et agir au quotidien). À noter également sur le territoire la présence de la Partageothèque, association dédiée à la mutualisation d'équipements et qui permet d'emprunter une grande variété de matériel sans avoir à l'acheter.

- En matière de promotion de **l'allongement de la durée d'usage**, La Domitienne organise en lien avec Vélo Ciutat des ateliers de réparation de vélos, elle a également travaillé à rallonger la durée d'usage des équipements de protection individuelle de ses agents, entretenus et réparés par un ESAT (APEAI). De plus, le territoire bénéficie d'un réseau d'acteurs de l'allongement de la durée de vie, allant du reconditionneur d'équipement de téléphonie à des startup de réemploi de matériel de laboratoire, en passant par des magasins de seconde main par exemple (voir cartographie des acteurs ci-dessous). 2 réparateurs sont aussi labélisés et permettent de faire bénéficier les clients du bonus réparation : O'fil de Marlène (couture) et Intersport Colombiers (réparation de vélos).

- Enfin, sur le **recyclage**, La Domitienne s'est associée avec 6 autres intercommunalités de l'ouest héraultais pour créer et exploiter un nouveau centre de tri Oekotri à Saint Thibéry, permettant d'officialiser « l'extension des consignes de tri » et donc de collecter tous les emballages ménagers. Cette extension facilite le geste de tri et permet d'en collecter davantage (qui ne sont donc plus enfouis avec les OMR) et en 2023, 33 % des déchets collectés ont pu être valorisés par recyclage.

Une feuille de route pour structurer son ambition

3 objectifs pour la feuille de route

L'élaboration d'une feuille de route vient répondre à 3 objectifs.

1. Faire vivre et s'approprier l'économie circulaire.

En effet, l'économie circulaire est un sujet encore assez difficile à appréhender dans sa complexité et ses implications, aussi bien en interne (élus, agents) que par les acteurs du territoire. Il est nécessaire de leur permettre de saisir les enjeux, les concepts et les solutions à mettre en œuvre à leur échelle. Et ce d'autant plus que les questions environnementales sont traditionnellement très privilégiées sous l'angle carbone, énergie ou encore déchets, alors que la lecture par les ressources et leur extraction permet un nouveau regard, plus englobant et transversal.

2. Structurer l'action autour de l'économie circulaire et pouvoir l'évaluer

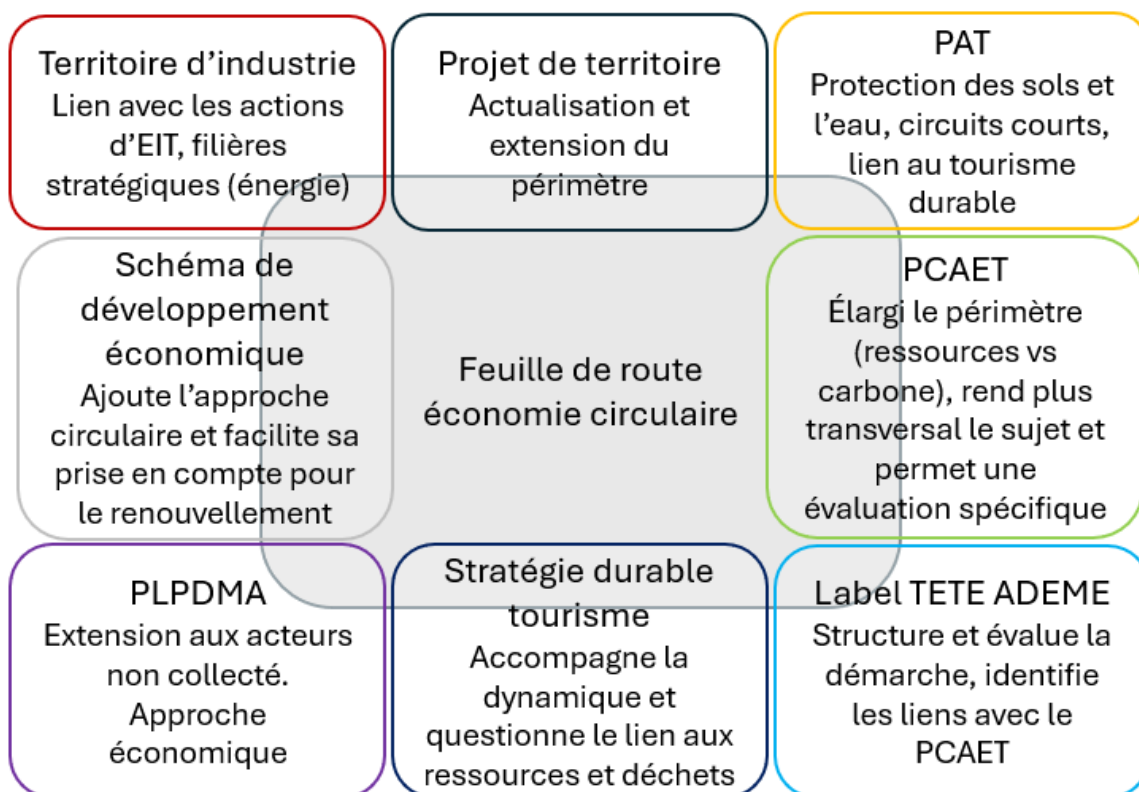
Si La Domitienne agit beaucoup dans le cadre de ses compétences sur le champ de l'économie circulaire, cela n'est pas inscrit ou rassemblé dans un cadre commun, lisible, organisé avec des objectifs globaux associés. Les actions sont soit « à l'opportunité » soit inscrite en complément d'une politique thématique (PCAET, PLPDMA, PAT, etc.). La feuille de route permet une vision d'ensemble, une ambition cohérente et des objectifs évaluables.

3. Animer une dynamique de territoire par et pour les acteurs

Adopter une feuille de route permet d'afficher les priorités de la collectivité et d'affirmer son ambition de réunir les acteurs du territoire pour co-construire ses objectifs et les atteindre. Ainsi, lors de l'élaboration de la feuille de route, plusieurs rencontres thématiques ont eu lieu permettant de faire émerger des attentes et besoins, et d'identifier les réponses à y apporter. La feuille de route permet également d'institutionnaliser des temps de rencontre et de travail entre acteurs locaux, sur des filières ou sujets d'économie circulaire.

Articulation de la feuille de route avec les autres démarches et gouvernance

Comme indiqué, plusieurs autres schémas, documents ou démarches contribuent au développement de l'économie circulaire, et certains même mentionnent l'économie circulaire dans leurs objectifs. Il ne s'agit donc pas de faire un document « de plus » et déconnecté, mais bien de réaliser une feuille de route en tant que document chapeau, intégrateur et stratégique sur l'économie circulaire, en lien avec l'existant.



En complément, la feuille de route vient s'inscrire dans l'objectif de déploiement de l'économie circulaire identifié au SCoT.

Cette articulation se reflète dans la gouvernance souhaitée de cette feuille de route. Par le portage politique conjoint Transition écologique / économie circulaire, la feuille de route intègre le pilotage global du PCAET, au sein d'un comité de pilotage « transition écologique » transversal. Celui-ci réunit les élus de La Domitienne (VP) et les élus référents Transitions des communes, ainsi que directions et services des pôles Environnement et Développement Durable, Développement Territorial, et Ressources) mais également l'Office du Tourisme et le RLISE. Enfin, la gouvernance est également ouverte aux acteurs locaux comme les associations (MLI, La Partageothèque, partenaires du réemploi...) et partenaires institutionnels (ADEME, Région, chambres consulaires). Cette composition pourra être réactualisée au regard des acteurs mobilisés par la feuille de route. Néanmoins, le suivi plus régulier et l'animation de la feuille de route se fera en complément :

- Par un comité technique (Comité de direction, agents des services concernés par la feuille de route)
- Par un comité de pilotage restreint, propre à la feuille de route, dont la composition reste à valider,
- L'animation de groupes de travail territoriaux (précisés dans le plan d'action). À ce jour, les groupes de travail thématiques ont porté sur le réemploi (et plus largement les 3R), l'éducation et la sensibilisation du grand public, le tourisme, les biodéchets.

Une feuille de route co-construite

L'élaboration de la feuille de route s'est faite suivant les étapes suivantes :

- Un diagnostic comprenant :
 - Un état des lieux des actions actuelles en lien avec l'économie circulaire, dans les documents de planification et sur le terrain et dans le référentiel ADEME
 - De l'analyse bibliographique (données territoriales, diagnostics existants, schémas et plans d'action, etc.)
 - Une cartographie des principaux acteurs locaux agissant ou pouvant être ressource, à partir d'une série de plus de 20 entretiens ou ainsi que par un questionnaire à destination des participants à la soirée « Entreprendre en Domitienne ».
 - La co-construction en copil restreint de l'AFOM
- Une priorisation des filières et thématiques, sur la base d'enjeux locaux, actions déjà menées et volontés politiques ;
- 3 ateliers de travail thématiques spécifiquement organisés pour la feuille de route (réemploi, sensibilisation, biodéchets), un atelier avec les professionnels du tourisme lors d'une rencontre avec l'office du tourisme, une participation aux rencontres alimentaires du PAT, la co-organisation d'une journée achats durables avec Res'Occ et économie circulaire dans le BTP avec Envirobat ainsi que la co-organisation d'une journée sur le numérique responsable avec le Département et le RLI.
- Des échanges complémentaires avec les services
- Un comité de pilotage de validation de la stratégie et d'amendement et validation du plan d'action

Les enjeux de l'économie circulaire pour la Domitienne

Enjeux économiques

Territoire situé entre deux grands pôles économiques et d'emploi (Narbonne et Béziers), La Domitienne est marqué par les services (notamment tourisme et commerce), avec certains marqueurs spécifiques au territoire : une présence très forte de la viticulture (sur les paysages, dans l'économie, sur l'attractivité touristique...), une part importante du secteur de la construction (en emploi et en nombre d'établissements), la présence de plusieurs zones d'activité importantes... 6 entreprises se distinguent par le nombre de salariés et au total seulement une 10aine comptent plus de 50 salariés.

Les enjeux économiques en lien avec l'économie circulaire pour La Domitienne sont donc

- la dynamisation des filières locales, dont certaines potentiellement en lien direct avec l'économie circulaire (réemploi, écoindustrie avec notamment l'écosystème EDEN autour de l'hydrogène...) mais toutes concernées par des enjeux de ressources
- Le maintien des activités et le développement de filières de proximité pour réduire la dépendance aux ressources extérieures au territoire, par exemple en captant les gisements en proximité par le réemploi, la valorisation de la ressource foncière ou encore la valorisation des productions agricoles et alimentaires (circuits courts et de proximité, diversification des productions...)
- La présence de l'économie circulaire dans les stratégies économiques locales, notamment Territoire d'Industrie ou le GAL Via Domitia
- La transformation des pratiques dans l'extraction et l'utilisation des ressources de minérales de construction, du fait de la présence d'une carrière de calcaire labélisée Geco (Granulats de l'économie circulaire d'Occitanie)
- La levée des freins identifiés par les acteurs rencontrés durant les entretiens et groupes de travail, notamment en facilitant l'émergence d'expérimentations et surtout le passage à l'échelle avec des démarches structurées territoriales, par la mise en réseau et les rapprochements entre acteurs, le soutien par la communication, la commande publique et l'innovation (par exemple avec l'incubateur Innovosud ou le RLise)

À noter, pour La Domitienne et ses administrés, l'importance des DMA qui impliquent un enjeu financier avec les coûts de collecte et surtout de traitement.

Enjeux environnementaux

La Domitienne joue d'un patrimoine naturel relativement riche et de paysages diversifiés, marqué entre autres par l'eau (mer, étangs, Canal du Midi, L'Orb, le Lirou, etc.), la viticulture et quelques sites environnementaux ou patrimoniaux tels que l'étang asséché de Montady, ou l'Oppidum d'Ensérune. La Domitienne est d'ailleurs nettement occupée par la trame verte et bleue identifiée au SCoT. Cette richesse ne présente pas de dégradations majeures, mais reste néanmoins sensible à l'urbanisation accompagnant le dynamisme démographique du territoire, ou encore à la pression touristique notamment autour du littoral. Surtout, la

question de l'eau est forte sur le territoire, avec des pressions quantitatives importantes (prélèvements pour l'eau potable et l'irrigation) et qualitatives (pollutions d'origine agricole notamment), et un risque inondation notable, mais identifié pris en compte (PPRi, PAPI...).

Le territoire reste de ce fait vulnérable au changement climatique, que ce soit pour des questions de recul du trait de côte, d'impact sur la qualité et la disponibilité de l'eau, sur la viticulture, les zones humides et les paysages, etc.

Les enjeux environnementaux sont donc :

- Une protection des écosystèmes et de la biodiversité par la limitation de l'urbanisation et l'attention portée à la surfréquentation des espaces naturels
- L'adaptation au changement climatique
- L'adaptation des pratiques agricoles et la sensibilisation des touristes (et des professionnels du tourisme) pour réduire les impacts sur les milieux et notamment l'eau
- La transformation des pratiques dans l'extraction et la construction, du fait de la présence d'une carrière de calcaire et d'acteurs labélisés Geco (Granulats de l'économie circulaire d'Occitanie) sur le territoire
- La réduction des déchets collectés (DMA), qui même s'ils ont tendance à diminuer progressivement depuis 2021, stagnent globalement depuis 2016. Si les OMR diminuent, les déchets verts et gravats compensent notamment cette baisse. L'enjeu d'accroître la baisse des OMR est d'autant plus fort que les OMR sont majoritairement destinés à l'enfouissement alors que 2/3 des OMR sont valorisables (caractérisation réalisée par La Domitienne) et qu'au total, seuls 66 % des déchets collectés font l'objet d'une valorisation matière ou énergétique.

Enjeux sociaux

La Domitienne est un territoire attractif, connaissant une croissance continue de sa population., mais qui reste marquée par le vieillissement, et un chômage important, à l'image de la moyenne en Occitanie. Les emplois à temps partiels et saisonniers y sont importants, et les salariés moins formés qu'à l'échelle régionale et nationale. De ce fait, le taux de pauvreté y est aussi plus important. La Domitienne est surtout un territoire historiquement très engagé dans l'économie sociale et solidaire et l'insertion, en premier lieu avec le RLI.

Les principaux enjeux sociaux en matière d'économie circulaire sont :

- La lutte contre les inégalités et la pauvreté, par exemple par l'accès à des biens de seconde main ou reconditionnés, ou une alimentation de proximité et de qualité plus accessible
- L'accès à l'emploi localement, ce qui peut être développé par de nouvelles filières ou le soutien aux filières de l'économie circulaire, souvent portées par des structures d'insertion ou de l'ESS
- La réponse aux besoins du vieillissement démographique, par exemple à l'aide d'acteurs du réemploi de matériel médical desservant déjà le territoire (le bon sens du réemploi).

Cartographie des acteurs et enseignement des rencontres

Une quarantaine d'acteurs locaux (sur le territoire ou en proximité directe) ont été identifiés dans le travail de cartographie, et répartis en 3 catégories, parfois poreuses entre elles : les acteurs relais des entreprises, les acteurs ayant une activité en lien avec l'économie circulaire, et les acteurs dédiés à la sensibilisation.

Acteurs relais des entreprises	Acteurs avec une activité en lien avec l'économie circulaire	Acteurs dédiés à la sensibilisation
CCI CMA Chambre d'agriculture Innovosud RLise FACE CAPEB FFB CPME MEDEF UMIH *Vignerons d'Ensérune *Office du tourisme *Port du Chichoulet	BackIT Tilt Auto Seconde main Le bon sens du réemploi O'Fil de Marlène Verrerie OI UMD Distillerie ATI Vert 4 hébergeurs Clé verte Valoridec APEAI Alliance environnement Tubert Environnement Croix rouge insertion Silibiliz Lab Equipement Intersport Colombiers (bonus réparation cycles) Réparateurs du territoire SOBRII *Partageothèque	ARE-pb Zéro Waste Béziers Velo Ciutat UFC Que choisir Coopere34 Ensemble des associations des communes de sensibilisation à l'environnement, le patrimoine, la culture...

*Les acteurs précédés d'un * sont des acteurs appartenant à plusieurs catégories à la fois.*

En complément, La Domitienne a réalisé un recensement des producteurs et artisans locaux de l'alimentation, rassemblés dans [un guide](#) consultable en ligne, et a recensé les acteurs locaux identifiés dans la cartographie ADEME « que faire de mes objets » identifiant les acteurs de la réparation, du réemploi, du don, de la location et de la récupération. La carte est disponible sur notre site internet [en ligne](#). Parmi les acteurs répertoriés, 20 ont été rencontrés en direct et en bilatéral :

- 6 associations d'entreprises (consulaires, syndicats, FACE...)
- 2 incubateurs – accompagnateurs - insertion (RLI, Innovosud)
- 2 viticultures (cave et distillateur)
- 9 entreprises (recyclage, réemploi, réparation, insertion, APEAI, startup du numérique)
- 1 association (Partageothèque)

Les grands enseignements de ces rencontres sont les suivants :

- Présence d'un grand nombre d'acteurs actifs, souvent en développement avec des projets et idées à faire émerger
- Un enjeu clé de foncier et de lieux pour la mise en œuvre des projets d'économie circulaire et plus globalement pour des « démonstrateurs » ou lieux d'expérimentation ouverts au public de ce qu'est l'économie circulaire
- Un enjeu de visibilité pour des acteurs ayant parfois du mal à être repérés, notamment face aux acteurs « classiques », parfois « low cost » et non engagés
- Plusieurs acteurs ont déjà une connaissance du tissu local et des acteurs avec lesquels travailler en commun, mais une attente globalement partagée de synergies et rencontres organisées pour faciliter l'émergence de projets et la mutualisation
- Des acteurs relais aux entreprises très nombreux et très volontaires pour sensibiliser leurs adhérents
- Une attente vis-à-vis de La Domitienne centrée sur la facilitation, l'expérimentation et la mise en synergie.

Les 3 ateliers de travail thématiques ont confirmé ces premiers enseignements.

Pour le groupe réemploi / réparation, l'atelier a répondu au besoin de rencontres et d'échanges entre acteurs de la filière, et a permis de réaffirmer les besoins et attentes partagées sur la visibilité, la promotion du réemploi, le développement d'événements sur le territoire et de synergies entre acteurs.

Le groupe sensibilisation à la consommation responsable (présence d'association d'éducation à l'environnement, de consommateurs, d'élus des communes, de la Domitienne, du MLI, RLI, office du tourisme...) a démontré la dynamique déjà existante et à soutenir, avec un enjeu d'élargir les publics à mobiliser et d'animer et mettre en visibilité l'existant.

Enfin, l'atelier biodéchets des professionnels a pu clarifier les problématiques partagées et les acteurs offreurs de solution localement, tout en rappelant l'attente sur le projet de méthanisation avant de pouvoir identifier les besoins qui resteront ensuite à traiter.

Analyse AFOM

Cet matrice atouts-faiblesses/Opportunités-Menaces (AFOM) a été élaborée par les membres du comité de pilotage de l'élaboration de la feuille de route.

Atouts	Faiblesses
Les compétences riches et clés pour l'économie circulaire et des moyens humains dédiés. Le lien entre solidarité et économie, et l'appui sur l'existant en matière de politique de sensibilisation de la CCLD Des initiatives qui légitiment la CCLD dans ce rôle : Charte aménagement, volonté politique affichée, succès des soirées entreprendre en Domitienne... Connaissance des acteurs identifiés préalablement et en cours et à parfaire notamment sur la partie EIT Dynamique économique locale (EDEN notamment)	Difficulté à sensibiliser les différents publics y compris en interne Communication / visibilité donnée aux acteurs de l'économie circulaire par la CCLD à renforcer Une transversalité à développer en interne Limite des compétences vis-à-vis des entreprises : perception potentiel de lourdeur. Nécessité de développer l'exemplarité Restrictions budgétaires face à des projets qui peuvent nécessiter de lourds investissements (ressourcerie par exemple)
Opportunités	Menaces
Richesse du tissu d'acteurs. Territoire « restreint » qui permet une certaine agilité et un impact plus rapidement visible Démarche « dans l'air du temps ». Prise de conscience généralisée et notamment du jeune public Un cadre européen et réglementaire porteur / incitatif Potentiel foncier du territoire et dynamique économique forte Un profil socio-éco un peu défavorisé qui peut être sensible à l'éco-consommation lorsqu'elle permet des économies	Un tissu d'acteurs assez riche mais pas suffisant pour une dynamique forte et pour un potentiel de synergies : besoin d'aller hors du territoire pour un effet d'échelle Restriction budgétaire des autres acteurs et sur les soutiens de l'ESS par exemple

Les filières et leviers priorités

Au regard des éléments de diagnostic, de rencontres d'acteurs, et des enjeux locaux, 5 secteurs économiques clés ont été priorités pour la feuille de route :

- **Les « 3R »**, par le vivier d'acteurs en place et l'offre à développer
- **Le BTP**, en tant que secteur à enjeu nationalement, pour la quantité de déchets produits (notamment localement), la consommation importante de ressources, par l'importance du tissu d'acteurs en local et par le fait que le secteur est jusqu'à présent assez peu accompagné par la collectivité
- **Les ZAE** et les typologies d'entreprises présentes (industrie, logistique, agro-alimentaire) et leur proximité : elles offrent d'importantes perspectives pour des démarches d'EIT
- **La viticulture et l'alimentation** : secteur stratégique pour l'eau (secteur en besoin mais générant des tensions et pollutions), les biodéchets et en lien avec le PAT

- **Le tourisme**, secteur aux enjeux transversaux, avec un tissu de professionnels en attente d'actions et d'accompagnement, et avec un très fort enjeu de « vitrine » de territoire

3 axes, 7 objectifs stratégiques et 25 mesures phares pour la circularité en Domitienne



Axe 1 : Développer le réemploi et l'allongement de la durée d'usage

Exemples d'actions déjà réalisées par La Domitienne

- Partenariat avec Le bon sens du réemploi pour la collecte en déchèterie de matériel médical
- Ateliers de réparation de vélo
- Visite de la recyclerie de Lézignan pour les élus du territoire
- Co-organisation de la journée numérique responsable et solidaire sur le reconditionnement, le 20 mars 2025 dans le cadre des étapes du réseau départemental avec le RLI
- Soutien au compostage et au broyage pour la valorisation sur site des déchets verts et biodéchets des particuliers (considéré par l'ADEME comme de l'allongement de la durée d'usage des aliments et déchets verts)
- Soutien financier à Innovo'Sud, incubateur accompagnant des start-ups entre autres sur des leviers de l'économie circulaire

Alors que la consommation augmente et se traduit par une augmentation de la quantité de déchets collectée par La Domitienne sur les 15 dernières années, le territoire voit se développer en parallèle un écosystème d'acteurs des 3R (réparation, réemploi, réutilisation) ou de la vente de seconde main, à la recherche de gisements d'une part et développement de leur activité d'autre part. Le travail avec ses acteurs a permis d'identifier 3 objectifs concrets à poursuivre : l'accompagnement des acteurs, l'émergence d'un lieu phare et attractif (ressourcerie), et faciliter l'émergence des synergies entre acteurs économiques.



Première rencontre des acteurs du réemploi en Domitienne

1. Accompagner les acteurs des 3R (Réemploi, Réutilisation, Recyclage)

Constat central du diagnostic de cette feuille de route, La Domitienne est un territoire marqué par son important tissu d'acteurs des 3R, intervenants sur des ressources très diverses, de la couture aux équipements électroniques en passant le réemploi de pièces automobiles, l'upcycling de bâches ou encore la vente en seconde main, etc. Les constats sont nombreux :

- Une insuffisance des relations et dynamiques communes entre ces acteurs
- Des acteurs parfois issus de l'ESS ou de l'insertion, à vocation sociale, qui pourraient s'inscrire dans la politique de soutien à ces acteurs par La Domitienne
- Des acteurs et solutions encore insuffisamment connus du grand public et des entreprises, ou souffrant d'idées reçues

La Domitienne s'engage sur 4 mesures au service de ces acteurs et solutions :

Fédérer les acteurs locaux du réemploi	Faciliter le reconditionnement et le réemploi solidaire d'équipements numériques	Inciter et soutenir les actions des structures de l'ESS autour des 3R	Développer un réseau de réparateurs labélisés (Quali'répar, répar'acteurs)
Animer des temps de rencontres et partages réguliers	Développer des boucles locales et la distribution solidaire (associations, publics éloignés...) d'équipements numériques avec le RLI	Mise en place d'un accompagnement des structures de l'ESS par un référent Domitienne	Présentation du dispositif bonus réparation, aide aux montages de dossiers et financements...

2. Faire émerger une ressourcerie et des lieux d'expérimentation en faveur de l'économie circulaire

Alors que le gisement est là, La Domitienne ne dispose pourtant pas actuellement d'un lieu unique central, identifié et facilitant pour le don, la réparation et le réemploi, comme peut l'être une ressourcerie. Les lieux les plus proches étant les communautés Emmaüs de Narbonne et de Servian, le Ren'art à Pézenas ou la ressourcerie de M2P Environnement à Lézignan Corbières. Une recyclerie est en cours de construction à Narbonne, prévue pour 2026. La Domitienne travaille depuis plusieurs années à soutenir l'installation d'une ressourcerie sur le territoire, et l'inscrit désormais dans sa feuille de route. Mais au-delà de ce projet, c'est plus globalement la nécessité de multiplier les lieux « de mise en pratique » de l'économie circulaire et d'accompagnement aux changements de pratiques que souhaite favoriser La Domitienne.

La Domitienne s'engage sur 2 mesures :

Faire émerger une ressourcerie multiflux en Domitienne	Développer les actions et lieux d'expérimentation
Identifier le lieu, le montage financier et le modèle économique	Proposer des espaces, lieux et temps de découvertes des métiers et solutions, à l'image de « Partage ta panne » qui débute avec la Partageothèque

3. Développer des synergies entre acteurs économiques pour réduire et valoriser les déchets

Au-delà de la promotion d'une offre de réemploi, reconditionnement et seconde main, principalement destinée aux particuliers, La Domitienne souhaite favoriser les échanges entre acteurs professionnels, collectés ou non par le service public, afin de contribuer à une dynamique globale et rappelant les enjeux économiques de l'économie circulaire (résilience, optimisation, diminution des coûts, nouveaux marchés...). Le diagnostic et les échanges entre acteurs ont pointé à la fois un vrai enjeu sur la question des déchets organiques des professionnels, et un tissu économique et une organisation territoriale avec un potentiel intéressant pour l'écologie industrielle et territoriale.

La Domitienne s'engage sur 3 mesures :

Sensibiliser les producteurs de déchets organiques sur les enjeux et solutions locales de valorisation	Faciliter l'installation d'un méthaniseur	Engager et animer une démarche d'EIT
Maintien de rencontres régulières entre producteurs et traiteurs de déchets organiques et relai d'informations et de sensibilisations aux professionnels	Accompagner le projet en cours de développement	Sollicitation des entreprises du territoire et animation d'ateliers d'identification des ressources et de mise en lien pour développer des synergies

Axe 2 : Accompagner l'ensemble des acteurs dans leur transition

Exemples d'actions déjà réalisées par La Domitienne

- Animation des soirées entreprendre en Domitienne sur les thématiques de transition
- Promotion des producteurs et artisans alimentaires locaux par un guide et des mises en avant
- Accompagnement des professionnels du tourisme vers des démarches et écolabels
- Co-organisation d'une journée achats durables avec Res'Occ et économie circulaire dans le BTP avec Envirobat
- Ateliers scolaires de sensibilisation à la prévention des déchets et organisation d'ateliers lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets
- Soutien à l'écoévènementiel (accompagnement des organisateurs)
- Mise en place d'une cartographie des acteurs des 3R sur le site internet et promotion des « éco-astuces » pour mieux consommer
- Communication régulière sur les associations et acteurs locaux engagés

Au-delà des 3R et des acteurs de ces filières, La Domitienne souhaite plus largement inscrire son action dans le soutien aux filières économiques à enjeux du territoire ainsi qu'à l'accompagnement du grand public, vers l'adoption de nouvelles pratiques plus sobres et circulaires. Outre l'enjeu de l'EIT et la filière des 3R traités dans l'axe précédent, La Domitienne souhaite donc créer ou renforcer les dynamiques à l'œuvre sur les filières clés que sont le BTP, le tourisme et l'agri-viticulture et alimentation.



Journées achats responsables et construction durable

1. Accompagner les filières économiques du territoire

Si le tourisme et la filière agriviti-alimentation avec le PAT sont des sujets déjà bien pris en main par la collectivité et dans lesquelles l'enjeu est d'accompagner et apporter un regard « ressources » aux acteurs en place, la Domitienne souhaite également se mobiliser plus fortement auprès de la filière BTP, en animant les sujets d'économie circulaire auprès de la diversité de la chaîne d'acteurs et en facilitant l'émergence d'une plateforme physique de collecte et mise à disposition du matériel en vue de son réemploi dans les chantiers. Enfin, plus généralement, elle souhaite apporter son soutien à la sensibilisation et mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques de son territoire.

La Domitienne s'engage sur 5 mesures :

Fédérer, accompagner et sensibiliser les acteurs du BTP pour des pratiques plus circulaires	Faciliter le développement du réemploi dans le BTP	Accompagner l'Office du Tourisme et les professionnels dans leur démarche de tourisme durable	Assurer une gestion durable des ressources naturelles et agricoles avec le PAT	Créer un guichet d'accueil des acteurs économiques en transition
Mise en œuvre des actions de la journée BTP durable pour faire monter en compétence les acteurs locaux	Faciliter les initiatives du réemploi de matériaux construction et de recyclage	Soutien à l'OT, et à la formation des professionnels et leur mise en lien sur les problématiques ressources	Accompagner la dynamique du PAT	Permettre la sensibilisation et l'accompagnement de toutes les entreprises intéressées les orienter vers les solutions

2. Sensibiliser et accompagner les habitants et les touristes aux changements de comportements

Si la sensibilisation des habitants et touristes est historiquement un sujet mobilisé par La Domitienne, que ce soit par ses stratégies touristiques, PCAET, PLPDMA, etc. l'enjeu est désormais de renforcer son action, élargir aux questions de ressources et d'économie circulaire, et de s'articuler avec les démarches existantes.

La Domitienne s'engage sur 4 mesures :

Développer un plan de communication adapté sur les bonnes pratiques à destination des habitants	Valoriser les acteurs responsables et les solutions de sobriété	Promouvoir la consommation responsable sur les événements de La Domitienne	Déployer la tarification incitative et renforcer les politiques de prévention des déchets
Intégrer dans la stratégie de communication à la transition écologique des focus spécifiques sur les sujets d'économie circulaire	Faciliter l'accès à l'information sur les acteurs et solutions locales	Organiser des événements dédiés à l'économie circulaire et faire vivre la charte des événements écoresponsables	Mise en place progressive de la tarification incitative et articulation avec la relance du PLPDMA

Axe 3 : Rendre La Domitienne exemplaire

Exemples d'actions déjà réalisées par La Domitienne

- Mise en place d'une démarche d'achats publics responsables, alliant clauses environnementales et sociale
- Création d'un collectif APOH (acheteur Public Ouest Hérault) pour les échanges de bonnes pratiques
- Mutualisation des achats de livres et des animations avec les médiathèques
- Conseiller en énergie partagée pour le patrimoine communal et intercommunal
- Production des tenues du personnel de l'office du tourisme par l'entreprise OFil de Marlène avec du fil réutilisé
- Prêt de matériel scénique entre les communes et La Domitienne
- Création d'une Casa des dons (lieu d'échanges de biens) par des élus de la commission « Action sociale et solidarité » et les services techniques

Face à un changement de pratiques nécessaire mais important, l'exemplarité est essentielle. C'est pourquoi La Domitienne souhaite appliquer les objectifs de la feuille de route à sa propre structure ainsi qu'accompagner les communes. Il s'agit tout autant de développer une culture interne sur l'économie circulaire et bien comprendre les enjeux et les moyens d'action, pour les élus et les agents, que de travailler à développer une feuille de route interne, dans les directions et d'appliquer les principes de l'économie circulaire dans l'exercice de ses compétences et dans ses projets. Il s'agit également ici d'assurer une gouvernance claire et partagée avec les communes et acteurs du territoire pour que la feuille de route soit animée et portée par le plus grand nombre.



Casa des dons, installée par la commune de Nissan-lez-Ensérune

1. Confirmer l'exemplarité de La Domitienne dans toutes ses compétences

Comme le diagnostic et la labélisation 2 étoiles au référentiel économie circulaire du label TETE de l'ADEME l'ont bien montré, La Domitienne est une collectivité déjà très active sur le sujet. Mais tout comme une feuille de route pour le territoire est nécessaire afin de poser un cadre, une ambition et les moyens de l'évaluation, plutôt que d'agir « à l'opportunité », un cadre pour l'action de La Domitienne va permettre de systématiser le regard « ressources » dans ses compétences et projets.

La Domitienne s'engage sur 4 mesures :

Sensibiliser et former les élus et services à l'économie circulaire	Mettre en place un plan d'actions transversal sur l'écoexemplarité interne	Structurer, suivre et renforcer la démarche d'achats responsables	Consulter et associer le service Transition pour l'élaboration de politiques publiques afin d'assurer une transversalité de l'économie circulaire sur les projets
Développer la culture économie circulaire en interne pour tous les agents et élus par des temps de sensibilisation et de formation	Être attentif à la place des actions d'économie circulaire dans ce plan	Accompagner la dynamique et se fixer des objectifs de progression	Faire du service transition un service ressource pour diffuser

2. Mobiliser et impliquer les partenaires dans la dynamique de La Domitienne

En tant qu'intercommunalité, La Domitienne a une responsabilité d'accompagnement des communes dans l'appropriation des concepts et dans la mise en œuvre d'actions, car sans le relai par les communes qui sont au plus proche du territoire et des acteurs, la feuille de route ne pourra pas tenir ses objectifs. La Domitienne souhaite donc accompagner la montée en compétence des communes, soutenir leurs actions et les intégrer à la gouvernance à part entière. Au-delà des communes, La Domitienne souhaite y associer l'ensemble des acteurs clés et volontaires du territoire, pour que la feuille de route vive et que les objectifs soient appropriés de tous.

La Domitienne s'engage sur 3 mesures :

Acculturer les élus et agents des communes à l'ECi	Animer un groupe d'échanges de bonnes pratiques entre communes	Associer les acteurs locaux à la dynamique territoriale
Développer un ensemble de ressources pour les agents et élus sur l'économie circulaire en général et par métiers	Animer des temps de rencontres pour développer l'économie circulaire dans les pratiques des communes	Dans le cadre d'une gouvernance ouverte et partagée de la feuille de route